

“ Des navires étrangers, nous dit-il, navires dont le nombre augmente tous les ans, visitent les côtes de la Baie des Chaleurs, et ils causent beaucoup d'ennuis et de préjudice à nos pêcheurs en jetant les débris de poissons dans les ports, les baies et sur les bords. ”

Autre fait important à signaler.

Il se perd sur les côtes de la baie des Chaleurs, et notamment dans la région comprise entre la limite occidentale de Gaspé et de la Grande Rivière, principalement dans la vallée des rivières Pabos, de quoi faire chaque année plus de 20,000 tonnes d'un engrais qui peut remplacer le guano qu'on importe à si grand frais de l'Amérique du Sud.

En terminant, le député de Bellechase a attiré l'attention du gouvernement sur cette question d'engrais artificiel qu'il croit être de la plus haute importance pour l'avenir de nos campagnes.

M. le Docteur Martin, député du Comté de Bonaventure, que cette question intéresse, a pris part à cette discussion et a fait valoir les avantages que procurerait une semblable exploitation dans la partie de la Province qu'il représente; il s'est acquitté de cette tâche de manière à lui faire honneur et à prouver que le comté de Bonaventure savait choisir ses députés. Nous espérons que ce projet se réalisera et qu'il sera profitable si l'on s'attache à faire le choix de directeurs entendus et experts dans ce genre d'exploitation.

— M. Octave Lambert, ancien élève de l'École d'agriculture de Ste-Anne, vient de vendre à M. Rocheleau, riche cultivateur de Saint-Hubert, pour la jolie somme de \$20,000, une magnifique ferme contenant 200 arpents en culture et 60 arpents en bois. Cette propriété est connue comme l'une des plus belles du comté de Verchères, ayant remporté le premier prix des terres les mieux tenues chaque fois qu'elle a été admise à concourir pour ce prix.

Conservation la vitalité des graines de semences.—Des expériences ont été faites pour constater les conditions les plus propres à conserver la vitalité des graines de semences. Les fermiers en général gardent leurs semences dans des vases hermétiquement clos; or la science prouve que sur une quantité de pois renfermés 45 p.c. seulement ont germé, et sur des haricots gardés dans les mêmes conditions 2 p.c. seulement ont poussé. D'un autre côté sur des pois et des haricots tenus à l'air libre 90 pour cent des premiers et 98 pour cent des seconds ont germé. Ces expériences faites en France pour le bénéfice des fermiers ont été poursuivies pendant trois ans.—*Moniteur du Commerce.*

RECETTES.

Manière de glacer un gâteau.

Battez deux blancs d'œufs jusqu'à ce que la mousse devienne très épaisse; versez une demi-livre de sucre en poudre en battant toujours. Lorsque le mélange est bien lié, versez-le sur un gâteau cuit et encore chaud, égalisez avec une palette, puis mettez-le dans un four presque froid pour durcir et non pour prendre couleur. Les ornements avec des fruits doivent être faits avant de laisser refroidir.

Conservation du gibier.

On a parfois à la campagne, plus de gibier qu'on en peut consommer immédiatement. Voici un moyen bien simple de le conserver: Le jour même où le gibier est tué, on le met dans un coffre à avoine, ou dans un tas de blé, et on le couvre d'une certaine quantité de ce grain. Le gibier ainsi disposé peut se garder pendant un temps assez long sans perdre son suquet.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

On nous prie d'informer le public qu'à l'occasion des Noces d'Or du Révérend M. Peiré, V. G., Curé de cette paroisse, qui auront lieu jeudi le 22, des billets d'aller et retour, au prix d'un seul billet pour aller, seront donnés le 20 et le 21 par l'Intercolonial, de Campbellton à Lévis, aux personnes qui viendront à Ste-Anne ces jours-là.—Ces billets seront bons jusqu'au 23 février.

Ste-Anne de la Pocatière, 15 février 1883.

VENTE PAR LE SHÉRIF

JOSEPH OUELLET, Demandeur; contre ETIENNE OUELLET, Défendeur

Une terre contenant quatre arpents de front sur trente-sept arpents, plus ou moins de profondeur, située au second rang de la seigneurie Verbois, ou la paroisse de Saint-Alexandre; avec ensemble les bâtisses dessus construites. Le dit immeuble est maintenant connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour la paroisse de Saint-Alexandre, sous les Nos. (2) deux et (5) cinq.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alexandre, MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de FEVRIER prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

F. A. SIROIS.

Shérif.

14 Février 1883



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à midi le 23 MARS PROCHAIN pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du 1er JUILLET PROCHAIN.

RIVIERE-OUELLE et LA STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine;

TROIS-SAUMONS et LA STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }
Quiébec, 15 janvier 1883. }

15 février 1883.

MOULINS A VENDRE

UN SUPERBE MOULIN A FARINE avec trois moulanges, Smut, grand bluteau en soie, et moulange à rébler l'orge. AUSA un moulin à carder avec Foulon, teinturerie, deux presses avec poêle, plaques, cartes à presser &c., &c., le tout en parfait ordre, et situé qu'à quinze arpents de l'Eglise et de la station de St-Paschal, comté de Kamouraska. De plus, un paire de machines à carder, presque neuves.

S'adresser à

D. HATTON

Sur les Neux.

1er février 1883.

A VENDRE

UNE des plus belles propriétés à Ste-Anne de la Pocatière, située à un mille de l'église et du Collège, contenant six arpents de front sur un demi arpent de profondeur, saivant titre seigneurial.—S'adresser sur les lieux à

J. Bte OUELLET.

8 février 1883.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.